

## Le mot du Maire

Ressorti des cartons où il avait été relégué par l'ancienne municipalité, le projet de voie verte sur les berges de la Savoureuse vient d'être déclaré lauréat national de l'appel à projet sur les mobilités actives porté par le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Ce projet, déposé le 30 octobre dernier auprès de la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer, propose de relier la piste départementale, depuis son arrivée à l'entrée sud de la ville, au niveau de l'ancien siège de la Communauté de Communes, à la place du général de Gaulle.

Cette « voie verte » permettra non seulement d'effectuer en toute sécurité une liaison à vélo entre le centre-ville de Giromagny et Belfort via la zone de loisirs du Malsaucy mais aussi des déplacements internes, à pied ou à vélo, entre la future maison de santé de la Grande Prairie, le quartier des Fougerets, la zone de la gare envisagée potentiellement comme un lieu d'accueil touristique, la zone d'activité de la Lainière, l'école Dr. Benoît et le centre-ville. Elle permettra aussi aux Giromagniens et aux touristes de retrouver la proximité de la rivière sur près d'un demi kilomètre.

D'un coût global de l'ordre de 1 million d'euros, ce projet sera financé à hauteur de 60 % par le ministère de la Transition Ecologique (50% en base et 10% supplémentaires dans le cadre de l'engagement de notre ville dans l'opération « Savoir rouler à vélo ») avec un complément attendu des fonds Européens via le programme LEADER. La sélection du cabinet de maîtrise d'œuvre est en cours et le début des travaux est envisagé en fin d'année 2021 pour une livraison en fin d'année 2022. En complément de cette opération il est envisagé la mise en place d'une aire d'accueil (garage à vélos, station de vélo-partage, toilettes, aire de repos, ...) sur la place de Gaulle afin de promouvoir notre ville comme aire d'accueil des cyclistes et irriguer nos commerces.

Christian Coddet

## Travaux Centre ville

Dans le dernier Giro.com, je me suis engagé à vous tenir informé de l'avancée des travaux dans à Giromagny.

Tout d'abord, 2 types de travaux :

1 - Changement des réseaux d'assainissement et d'eau potable (travaux actuels) à la demande et à la charge de la Communauté de Communes.

Commencés la deuxième quinzaine de mars, ils dureront jusqu'au 23 juillet environ et s'étendront du carrefour de la gendarmerie jusqu'à la mairie pour ce qui est de l'assainissement et jusqu'à la rue des écoles pour l'eau potable.

2 - Réaménagement du Centre bourg.

Ces travaux commenceront à l'automne et s'étendront de la rue des écoles à la mairie pour ce qui est de la première phase.

Je pourrai en dire plus au fur et à mesure de l'avancement des études. Conscient des difficultés provoquées, je reste à votre écoute et vous remercie de votre compréhension.

Patrick Demouge

## En mai fait ce qu'il te plaît !

Après un brin de toilette et avant des travaux plus conséquents à intervenir dans le cadre des aménagements du centre-ville, le parc de la maison Mazarin ouvrira ses portes au public à partir de la mi-mai.

Élisabeth Willemain



**PASSERELLES RECRUTE !**

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR RETROUVER UN EMPLOI ?

Passerelles s'occupe de tout

**L'ÉQUIPE DE PASSERELLES**

Vous accueille, informe et oriente  
 Vous propose écoute et conseils pour définir avec vous des objectifs adaptés à votre situation  
 Vous soutient dans l'ensemble de vos démarches d'insertion professionnelle  
 Vous propose des missions de travail, des actions de formation...

Téléphone nous  
**03 84 26 55 55**  
 du lundi au vendredi de 9h45 à 12h et de 13h45 à 17h (sauf ponts fériés)

**PASSERELLES POUR L'EMPLOI**  
 Centre Jean Moulin  
 90300 VALDOIE

### Un projet de jardin familial

Le CCAS en partenariat avec l'amicale des locataires Territoire Habitat projette la création d'un jardin familial « expérimental ». Une parcelle a été identifiée comme favorable à l'implantation de ce projet, Allée des fleurs située quartier des Vosges.

D'une surface d'environ 120 m<sup>2</sup>, cette parcelle serait ceinturée et comporterait six plates-bandes à répartir entre six familles volontaires pour le lancement du projet.

Implantée au milieu d'un lieu de vie, cet endroit a vocation à susciter l'engagement des habitants, qu'ils soient ou non du quartier des Vosges avec l'ambition que plusieurs parcelles voient le jour ultérieurement sur notre commune en différents endroits.

Dans un but strictement alimentaire à l'origine, les jardins se sont parés d'autres attraits au fil du temps. Avec la crise économique que nous traversons, les jardins constituent un soutien non négligeable à l'économie familiale.

Mais ce n'est pas tout... les individus recherchent un espace de verdure et de liberté. Puis, bien sûr, il y a l'envie de créer du lien social. Les seniors coachent les jeunes, et le savoir-faire se transmet. C'est la magie des jardins familiaux : le lien se crée au contact de la terre. Toutes problématiques de génération et d'origine sont abolies. Pour plus d'informations : [chantalhalahigano@giromagny.fr](mailto:chantalhalahigano@giromagny.fr)

Christelle Janniot & Francis Lévêque, membres du CCAS.



**Une naissance, une bonne nouvelle, une union, un départ pour l'au-delà ? Partager les événements de nos vies, c'est aider le « Vivre ensemble », cela donne envie de parler à son voisin, sa voisine. Un mot, un geste, tout est précieux.**

Si vous le souhaitez, vous pouvez communiquer au Giro.com en écrivant à [giro.com90200@gmail.com](mailto:giro.com90200@gmail.com) :

- ✍ Intitulé de l'événement : naissance ou union par mariage ou pacs ou décès
- ✍ nom(s) et prénom(s)
- ✍ date de l'événement

Par ailleurs, il est nécessaire de recopier et de signer l'autorisation de publication ci-jointe :

« Je soussigné(e) .....(nom-prénom), demeurant à l'adresse ..... ascendant (\*) ou descendant (\*) ou personne directement concernée (\*) ayant l'autorisation de communiquer la publication de naissance (\*), union par mariage (\*), pacs (\*) ou décès (\*), certifie que l'information fournie est exacte et autorise le bulletin Giro.com à publier cet acte d'état civil.

(\*) Sélectionner la mention utile et concernée par la publication

En partenariat avec le mouvement Solidarité Territoire de Belfort, le commune de Giromagny s'associe à l'opération « tote bag solidaire » pour venir en aide aux étudiants.

Vous pouvez déposer vos sacs à la mairie de Giromagny aux heures d'ouverture.

Patricia Vuillaumié



## LA VICTOIRE DE 1945 SE CELEBRÉE LE 8 MAI

La Victoire 1945 se célèbre le 8 mai. Elle rappelle la victoire des troupes alliées sur l'Allemagne Nazie et donc la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Si les Français ne travaillent pas le 8 mai, il n'en a pas toujours été ainsi. En 1946, la commémoration de la victoire à cette date est instaurée par une loi, mais à condition que ce jour-là soit un dimanche. Autrement, la Libération sera célébrée le premier dimanche qui suivra le 8 mai.

Quelques années plus tard, en 1953, le 8 mai est déclaré jour férié à la demande des anciens déportés et résistants. Mais les parlementaires de la Ve République reviennent sur cette décision en 1959, et choisissent le deuxième dimanche de mai. En 1968, on instaure à nouveau le 8 mai comme date de commémoration, mais ce jour reste travaillé.

Sept ans plus tard, en 1975, le président Valéry Giscard d'Estaing décide de supprimer la commémoration officielle de la victoire sur l'Allemagne nazie et de la remplacer par une Journée de l'Europe, afin de marquer la réconciliation franco-allemande.

Après ces multiples rebondissements, ultime changement en 1981 : le 8 mai est finalement déclaré jour férié, en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

76 ans plus tard le 8 mai 1945 marque une date importante, c'est la célébration d'une victoire mais pas uniquement c'est aussi un jour dédié à la mémoire de la France et à celle de ses enfants tombés pour elle durant cette guerre afin que personne n'oublie et que cela ne se reproduise plus.

La Victoire 1945 se traduit dans notre commune par une cérémonie le samedi 8 mai aux Monuments de la 1<sup>er</sup> DFL au cimetière et aux Morts 1939-1945 au Square du Souvenir avec un dépôt des gerbes. Dans le contexte du confinement, cette cérémonie n'est pas ouverte au public.



Barbara Natter

## KEETIZ

L'opération Consommons local avec les Foliz sous-Vosgiennes commencera le 6 avril prochain. C'est une opération Flash pour redonner du pouvoir d'achat aux habitants et inciter à consommer local.

Pour cela :

1. Le client télécharge l'application keetiz et enregistre ses coordonnées bancaires
2. Le client règle par CB chez un des commerçants participant à l'opération
3. 30 % des 50 premiers euros d'achat lui seront crédités sur sa cagnotte Keetiz, par commerçant et par jour. Une fois 15 € atteint, la somme est reversée sur son compte bancaire.

Tous les commerçants du territoire communautaire ont été contactés pour savoir s'ils souhaitaient participer à l'opération. Les courriers sont actuellement en cours d'envoi.

Pour que cette opération emporte un vif succès, nous vous invitons à apposer les affiches en format A3 dans vos locaux et panneaux d'affichage.

N'oubliez pas de télécharger vous aussi l'application Keetiz sur votre smartphone, Iphone ou Tablette.



## SMITCOM

Dans le cadre de son « Programme Local de Prévention des Déchets », le SMICTOM de la Zone Sous-Vosgienne met en place une Zone de Gratuité à la déchetterie d'Etueffont à partir du 24 mars 2021. Cette action a pour objectifs de sensibiliser les usagers au réemploi et à long terme, de réduire les déchets en déchetterie.

Cette zone comprendra 2 espaces :

===> « Donnez et/ou Prenez – Espace livres » véritable petite bibliothèque où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, aux horaires d'ouverture de la déchetterie,

===> « Donnez et/ou Prenez – Espace Maison », où l'on peut donner ou prendre des objets en bon état tels que la vaisselle, la décoration, les jouets, le matériel de sport, le matériel de bricolage, l'outillage ou encore le petit mobilier.

Cet espace sera accessible les mercredis et vendredis, uniquement en présence des agents du SMICTOM.

La Zone de Gratuité est réservée aux particuliers détenteurs d'un badge d'accès en déchetterie.

N'hésitez plus, donnez une seconde vie à vos objets !

Patricia Vuillaumié



**En mai**



MÉDIATHÈQUE  
INTERCOMMUNALE  
GIROMAGNY

Sous réserve des autorisations gouvernementales et préfectorales :

- **Du vendredi 7 au mercredi 26 mai**, aux heures d'ouverture de la médiathèque et sur demande pour des groupes, venez expérimenter numériquement sur une tablette pour le théorème de Pythagore ! Cette animation a été élaborée par l'Exploradôme, un musée associatif spécialisé dans la vulgarisation de la culture scientifique et numérique. Venez découvrir à travers la manipulation de figures géométriques leurs propriétés et leurs relations avec la mesure. Trois modalités de jeu sont possibles : le mode « libre », le mode « contre la montre » (1 joueur) ou le mode « défi » (2, 3 ou 4 joueurs). A la fin de chaque partie, une démonstration animée du théo-rème se déclenche.



La tablette géante de l'Exploradôme

Réservation et renseignements dans les locaux de la médiathèque ou au 03 84 29 03 57

# Giropratique

Gendarmerie :	03 84 29 30 17
Mairie :	03 84 27 14 18
Pompiers :	18
SAMU :	15
ENEDIS :	09 72 67 50 90
GRDF :	08 00 47 33 33
Syndicat des Eaux :	03 84 29 50 19
CCVS Assainissement :	03 84 27 15 98
Pharmacie de garde :	3237
Médecin de garde :	3966

Contact internet à disposition :  
[mairie@giromagny.fr](mailto:mairie@giromagny.fr)

## En mai

Jeu 6	Ramassage des sacs de tri (à sortir la veille dès 18h)
Samedi 8	Victoire 1945 - 11h au Monument aux Morts 1939-1945, Square du Souvenir
Lundi 17	Déchetterie mobile de 12h à 19h au Stade Édouard Travers
Jeu 20 mai	Ramassage des sacs de tri (à sortir la veille dès 18h)



### Quand sortir ses sacs jaunes ?

L'arrêté municipal N° 7494 du 20/12/2017 dispose que les sacs de tri sélectif doivent être sortis la veille du jour de collecte **à partir de 18 heures**. Les contrevenants s'exposent à une amende de 17€.

**Attention, en cas de non-conformité, prière de reprendre les sacs jaunes laissés sur le trottoir et les reconditionner, c'est une question d'hygiène, de bon sens et de citoyenneté ! Merci**

Le calendrier des jours de collecte est disponible sur l'agenda du site web de la commune et, pour les abonnés au service d'information illiwap, un rappel est envoyé le mercredi soir des semaines concernées.

Rappelons que l'application illiwap est disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play et que son utilisation est sans frais pour les abonnés.



Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur :  
<https://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet

Mise en page : Sonia Sebag

Impression : Belfort 2S Impression

Distribution : mairie de Giromagny

1800 exemplaires - N° 215 - Dépôt légal 04-2021

## RECETTE MORT EXQUISE (Gâteau au chocolat très moelleux)

Jacqueline, bénévole à la médiathèque, vous propose une « Mort exquise » : un gâteau au chocolat très moelleux. Cette recette est tirée du livre « Crèmes & châtiments : recettes délicieuses et criminelles d'Agatha Christie ».

Si vous êtes adhérent à la médiathèque (5€/an pour les plus de 18 ans), vous pourrez emprunter ce document et bien d'autres encore.

100 g de raisins secs

4 cl de Grand Marnier  
250 g de chocolat noir  
6 oeufs  
120g de sucre  
120g de beurre  
50 g de farine  
25 minutes environ de préparation



Mettez les raisins secs à tremper dans le Grand Marnier.

Faites fondre le chocolat et le beurre au bain-marie.

Séparez les blancs des jaunes d'œufs.

Fouettez les jaunes et le sucre jusqu'à ce que cela commence à blanchir.

Versez le mélange au chocolat + beurre. Mélangez bien.

Montez les blancs en neige ferme.

Incorporez-les délicatement sans les casser au mélange chocolat.

Ajoutez la farine délicatement et les raisins secs.

Versez le tout dans un moule à manqué beurré et fariné. Enfourez à four préchauffé th.6 (180°C) pendant 30 min environ.

## INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE CHANTOISEAU

Si votre enfant est né en 2018, vous pouvez dès à présent, l'inscrire pour la rentrée de septembre 2021. Pour cela, vous venez en mairie avec :

- un justificatif de résidence (facture de gaz, électricité, impôts...)
- la copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant
- un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires ou justifiant d'une contre-indication

Un certificat d'inscription vous sera alors délivré et vous pourrez alors prendre contact avec Madame Maternik, directrice de l'école maternelle Chantoiseau pour finaliser l'inscription.

Si vous souhaitez partager votre cliché, il pourrait être à l'honneur à la Une d'un prochain bulletin communal avec la mention de l'auteur. Pour cela, il vous suffit d'envoyer votre photo par courriel, en taille réelle, à l'adresse [giro.com90200@gmail.com](mailto:giro.com90200@gmail.com)  
Une erreur de numéro s'est glissée dans notre giro.com précédent. Le téléphone du garage de la Lainière (Julien LACREUSE) est en réalité le 03 84 28 20 69. Élisabeth Willemain

## Tribune de l'opposition

Les travaux ont mis sens dessus dessous le centre bourg avec une signalisation très improvisée ! La situation sanitaire a beaucoup affaibli les petits commerces et la situation risque encore d'empirer. Ceux qui ont pu faire de la vente à emporter ont « limité » les dégâts mais cette crise du commerce de proximité a démarré bien avant l'année dernière avec la concurrence de la vente en ligne. La survie des commerçants passera par la digitalisation de l'entreprise et ceux qui ne transformeront pas leur modèle pourraient disparaître. Il est nécessaire d'enrichir l'offre de l'entreprise grâce au digital. Le site internet et la présence sur les réseaux sociaux sont évidemment incontournables mais plus suffisants. Nous avons toujours la fausse idée que le numérique ne s'applique qu'aux entreprises high tech et aux produits numériques. Ça marche avec les coiffeurs, les services et les vendeurs de biens marchands. Prenons l'exemple de ce qui a mis les taxis en difficulté : quelqu'un a eu l'idée très simple de connecter les usagers entre eux avec une simple application qui permet de réserver et de payer en ligne : la digitalisation a créé la différence et dans ce cas on a créé toute une expérience numérique autour du produit, on pourrait multiplier les exemples. La majorité actuelle nous indiquait dans un de ses rapports que les commerçants n'étaient pas majoritairement favorables au click and collect. Le rôle d'une équipe déléguée au commerce est d'expliquer la stratégie de digitalisation aux petits commerces seule porte de salut pour l'avenir, encore faut-il en avoir les compétences...

Notre groupe reste disponible pour expliquer les enjeux à nos commerçants !

Charlène Didier, Mathieu Crevoisier, Gilles Druelle

## Dès le 1<sup>er</sup> juin

Retrouvez le prochain Giro.com sur la page Facebook  
« Bien Vivre à Giromagny »